

 La Ferté-en-Ouche Le Réveil Normand du 12 mars 2025 604 mots

La décision n'est pas prise.

A St-Evrout-ND-du-Bois ou Gauville, quelle école devra fermer une classe ?

Moins que par le passé, le Pays de L'Aigle est encore touché cette année par la suppression d'une classe.

Ce sera à St-Evrout ou à Gauville.

En 2021, le Pays de L'Aigle avait été contraint à « un choix cornélien » commentait alors le député Véronique Louwagie. François Carbonell parlait pour sa part d'un choix « entre la peste et le choléra ». Mais de quoi s'agissait-il ?

Au commencement, il était question de supprimer des classes, outre à Aube et à Irai, à l'école de La Ferté/Glos, au regroupement Gauville/Saint-Evrout et à Villers-en-Ouche. La directrice académique des services de l'Education nationale dans l'Orne a proposé une ablation moins brutale en acceptant de ne pas toucher au regroupement de Gauville/Saint-Evrout ni à Villers, à condition toutefois de fermer le site de Glos-la-Ferrière.

Un Pays de L'Aigle « presque » épargné

Vice-président en charge des affaires scolaires à l'époque des faits, Jean-Guy Grandin avait alors obtenu que « durant deux ans sur le territoire de l'ancienne Cdc de La Ferté, aucune classe ne soit fermée ». Un arrangement « pour la bonne cause » qui permettait de sauver pour un temps le regroupement de Gauville/Saint-Evrout.

L'accord a tenu, mais cette année l'Education nationale est de retour avec son trousseau de clefs pour fermer des classes un peu partout dans l'Orne. Après la taille sévère l'an dernier sur le Pays de L'Aigle est « presque » épargné pour la prochaine rentrée de septembre.

« Presque » car le programme de l'Académie inscrit une fermeture dans le RPI de Gauville/St-Evrout, sans dire quel site sera concerné. « Pour l'instant, nous n'avons pas de précision de la part de l'Education nationale pour savoir quel poste sera supprimé. Le 18 mars prochain, se tiendra une commission scolaire et j'espère que nous en apprendrons davantage car nous avons besoin de nous organiser », commente Véronique Helleux, vice-présidente de la Communauté de communes en charge du scolaire.

Savoir quelle classe sera touchée est nécessaire pour évidemment prévenir les parents et peut-être aussi réorganiser la distribution des niveaux entre Gauville et St-Evrout. Cette anticipation concerne également l'organisation du transport scolaire.

20 élèves par classe en cas de fermeture

Actuellement, l'école de St-Evrout compte trois classes. Une très petite section/moyenne section, une moyenne section/grande section et une CP/CE1. L'école de Gauville est composée de trois classes également. Une CE2/CM1, une CM1 et une CM2.

Selon Véronique Helleux, le nombre total d'élèves sur ce regroupement pourrait tomber de 112 aujourd'hui à 100 environ à la rentrée de septembre. « Ce qui veut dire qu'en supprimant une classe nous passerions d'une moyenne de 18,66 élèves par classe à 20 ». Sans fermeture de classe, la moyenne serait de 16,66 élèves.

La décision sur le site concerné sera probablement connue dans les prochaines semaines. Véronique Helleux observe qu'au-delà des chiffres, l'un et l'autre a des avantages et des inconvénients. « A St-Evrout il y a la qualité des lieux avec une école entre étang et ruines de l'abbaye, et à Gauville on a le problème de devoir traverser une route très fréquentée pour aller à la cantine et à la garderie », recense la vice-présidente, sans préjuger de ce qui va être fait demain.

En 2021, Jean-Guy Grandin évoquait la perspective plus ou moins lointaine où « on va finir par construire une école neuve à La Ferté et mettre tout le monde dedans ». Quand une classe sera fermée à Gauville ou St-Evrout, l'école touchée sera à une suppression de la fermeture complète. Le présage de l'ancien vice-président ne sera alors plus très loin.

Thierry ROUSSIN

